



SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
DE LA BASSE LIMAGNE

Envoyé en préfecture le 05/09/2025  
Reçu en préfecture le 05/09/2025  
Publié le  
ID : 063-256300187-20250904-B2025\_09\_04-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau Syndical du  
04/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 septembre, le Bureau Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Madame Amalia QUINTON, 2<sup>ème</sup> vice-présidente.

Délibération  
n° B 2025-09-04

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **EAU POTABLE : LEMPDES Rue des granges – Modification projet + autorisation signature du marché**

Madame la vice-présidente explique aux délégués que, dans le cadre des travaux de voirie et de réseaux devant être réalisés rue des Granges sur la commune de Lempdes, des travaux d'alimentation en eau potable sont prévus.

Date de convocation :  
21/09/2025

Par rapport au chiffrage initial (106 750 € fin 2024), le périmètre d'intervention a évolué : ajout du carrefour rue du Puy de Dôme et de l'impasse des Granges. Les travaux consistent à renouveler 630m de conduite et 36 branchements.

Nombre de membres  
en exercice : 15  
Nombre de membres  
présents : 10  
Nombre de suffrages  
exprimés : 11

Le nouveau montant du projet s'élève à 185 000 € HT.

### DELIBERATION

VOTE :

Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Bureau Syndical, les explications de la vice-présidente entendues, et à l'unanimité, décide :

Secrétaire de  
séance :  
Agathe DEMAS

- D'approuver le nouveau projet ;
- D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations travaux ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés selon l'avis de la CAO.

FAIT & DELIBERE, les mêmes  
Jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,  
René LEMERLE

